

Politique en matière de violence et de harcèlement en milieu de travail

La direction de Entreprises minières Globex inc. reconnaît le potentiel de violence et de harcèlement en milieu de travail et la nécessité de fournir un environnement de travail sûr et sécurisé, exempt de menaces violentes, de comportements violents, d'actions violentes et de harcèlement par un employé, entrepreneur ou visiteur («employé»).

Chaque personne, au sein de l'environnement de travail établie par Globex, a le droit d'être traité de façon professionnelle, équitable et avec dignité et respect.

Toute personne qui présente un comportement, des actions ou un langage causant ou contribuant à la violence physique ou verbale ou au harcèlement en milieu de travail sur les propriétés de Globex envers un autre employé de Globex, travailleur ou entrepreneur, peut être avisée de quitter les lieux en attendant le résultat d'une enquête.

Des menaces et intimidations faites par téléphone, télécopieur, courrier électronique ou par la poste ou tout autre moyen de communication se traduira par l'interdiction de cette personne à entrer sur les sites de Globex ou à communiquer avec les employés de Globex en attendant une enquête. Tout type de violence ou de harcèlement en milieu de travail ou lors d'activités liées au travail ne sera toléré.

Les employés qui sont témoins ou qui ont été mis au courant d'actes ou de comportements menaçants ou toutes formes de harcèlement impliquant un employé doivent le signaler immédiatement à leur superviseur. Le superviseur prendra toutes les précautions raisonnables pour protéger un employé contre les blessures physiques. Tous les cas rapportés seront examinés, de manière confidentielle, afin d'identifier toutes les sources potentielles de tels risques et d'éliminer ou de minimiser ces risques ou actions dans le lieu de travail.

La violation de cette politique peut entraîner des mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'au licenciement.

Globex s'engage à assurer un environnement de travail sain et sécuritaire pour tous les employés.